



Challenge santé-sécurité

Le Challenge est une démarche, pilotée par le GESiM (Groupement des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques), destinée à contribuer à l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail dans les entreprises participantes.

Il repose sur 4 principes structurants :

- Mobiliser les hommes autour d'un projet
- Faciliter le partage et l'échange des bonnes pratiques
- Agir sur les comportements
- Reconnaître l'implication des salariés

La 51^{ème} cérémonie du Challenge santé-sécurité du GESiM a réuni, à Aix-les-Bains les 12 et 13 juin 2019, plus de 400 personnes pour reconnaître le travail et l'implication des 30 équipes de la promotion 2018/2019. Lieu privilégié d'échange et de partage, cette cérémonie est également l'occasion pour chaque équipe de présenter une action transposable destinée à faciliter le partage de bonnes pratiques et de bonnes idées au sein de la profession.

Une équipe par jury a reçu une récompense particulière pour son action transposable :

Le Jury Est, présidé par Christophe SCIPION, a récompensé l'équipe de l'usine de Salzgitter Mannesmann Stainless Tubes à Montbard pour son action « **Prise en compte des risques liés aux états physiques et psychologiques** ».

Cette action aussi dénommée TOP CASE, pour Temps d'Observation Préalable vise à faire prendre conscience que les états physiques et psychologiques jouent un rôle important dans la prise de décision et la perception du risque grâce à une approche pédagogique couplée au support de sensibilisation créé par l'équipe.



Le Jury Nord, présidé par Denis COULOMBET, a récompensé les salariés d'Eramet Ideas à Trappes pour leur « **Gestion des co-activités par écran tactile** ». L'équipe a conçu un système de déclaration de l'activité en fonction de la zone de travail permettant de gérer et visualiser les interactions et leurs risques en temps réel sur des écrans tactiles dynamiques.

Le Jury Sud, présidé par Alain MULOT, a récompensé l'équipe du Magasin Général d'Aubert & Duval les Ancizes pour son action « **Stockage et manutention des tourets** ». L'équipe a conçu un outil spécifique adaptable sur un chariot à fourches permettant de sécuriser la manutention des tourets et des bobines. Elle a également aménagé un rack de stockage adapté.



Les meilleures actions transposables sont mises à la disposition des entreprises de la profession dans la base de données santé-sécurité accessible sur le site internet du GESiM : www.gesim.fr